



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

Liberté

Égalité

Fraternité

**DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES – Département du contrôle interne
et des systèmes d'information financière (DCISIF)**



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DÉPLOIEMENT DU CIF 2023

29 JUIN 2023

Sommaire

1. Evaluation intermédiaire du dispositif de CIF 2023

- a. Rappel du PNCI et de la FDR 2023
- b. Résultats intermédiaires AGIR
- c. Cour des comptes – évaluation du contrôle interne

2. Orientations du CIF 2023

3. Actualités 2023

- a. Travaux en cours
- b. Préparation du PAM 2024-2026

1. Évaluation intermédiaire du dispositif de CIF 2023

Rappel des thèmes de contrôle du PNCI 2023

Domaine	Thème de contrôle	Objectif	Fréquence	Échéance
Processus rémunération	Nouvelle bonification indiciaire – Attribution conforme	S'assurer de la conformité juridique des opérations et de la correcte attribution	Semestrielle	Juin et déc.
	Indemnités - Attribution conforme en cas de cumul	<ul style="list-style-type: none"> - de la NBI, - de certaines indemnités dont la compatibilité est soumise à des conditions réglementaires, - de l'ISS DE 	Semestrielle	Mai et nov.
	Correcte attribution de l'ISS des directeurs d'école		Quadrimestrielle	Fév, juin et nov.
	Qualité de contrôle du départ paye (analyse d'opérations)	S'assurer que la procédure de contrôles des opérations préalable au départ de la paye est respectée	Quadrimestrielle	Fév., juin et oct.
	Justification du retour paye (analyse d'opérations)	S'assurer de la complétude et de la qualité des dossiers transmis au service liaisons et rémunérations	Semestrielle	Juin et déc.
	Formation des agents aux aspects métier et techniques (diagnostic de processus)	S'assurer que les gestionnaires sont formés en début et en cours de carrière	Annuelle	Juillet / août
	Correcte génération du mouvement de paye correspondant aux éléments de rémunération (M02) (analyse d'opérations)	S'assurer que la paye est effectivement arrêtée en cas de fin de fonction	Semestrielle	Fév. et août

Rappel des thèmes de contrôle du PNCI 2023

Domaine	Thème de contrôle	Objectif	Fréquence	Échéance
Processus HT2	Bourses de l'enseignement scolaire - Conformité des dossiers	S'assurer de l'exactitude et l'exhaustivité de la saisie des dossiers dans les outils de gestion des bourses	Annuelle	Avril
	Frais de déplacements (missions) - Conformité des dossiers	S'assurer de l'exactitude des éléments versés au dossier de demande de remboursement des FD et saisis dans l'application Chorus-DT	Semestrielle	
	Correcte utilisation de la carte achat	Vérifier que les dépenses effectuées en carte d'achat sont conformes aux instructions.	Semestrielle	Juillet et janvier
	Qualité des imputations budgétaire et comptable et de la programmation, de gestion des EJ (AO)	S'assurer du correct renseignement des informations budgétaires-comptables et de la bonne gestion des EJ	Semestrielle	Février, juin et octobre
	Respect des règles juridiques et financières de la commande publique (DP)	S'assurer que les acteurs de la chaîne de la dépense maîtrisent et respectent les règles juridiques et procédures encadrant la commande publique	Annuelle	Juin
	Crédits handicap – Conformité de l'utilisation des crédits handicap (AO)	S'assurer du respect des critères fixés par le FIPHFP et de la conformité d'utilisation des crédits	À définir	À définir
	Revue des habilitations à Chorus formulaire (AO)	Étendre la revue des habilitations aux SI aux AMM	Annuelle	Mars / avril

Point sur le déploiement d'AGIR

Campagne 2023

État des lieux

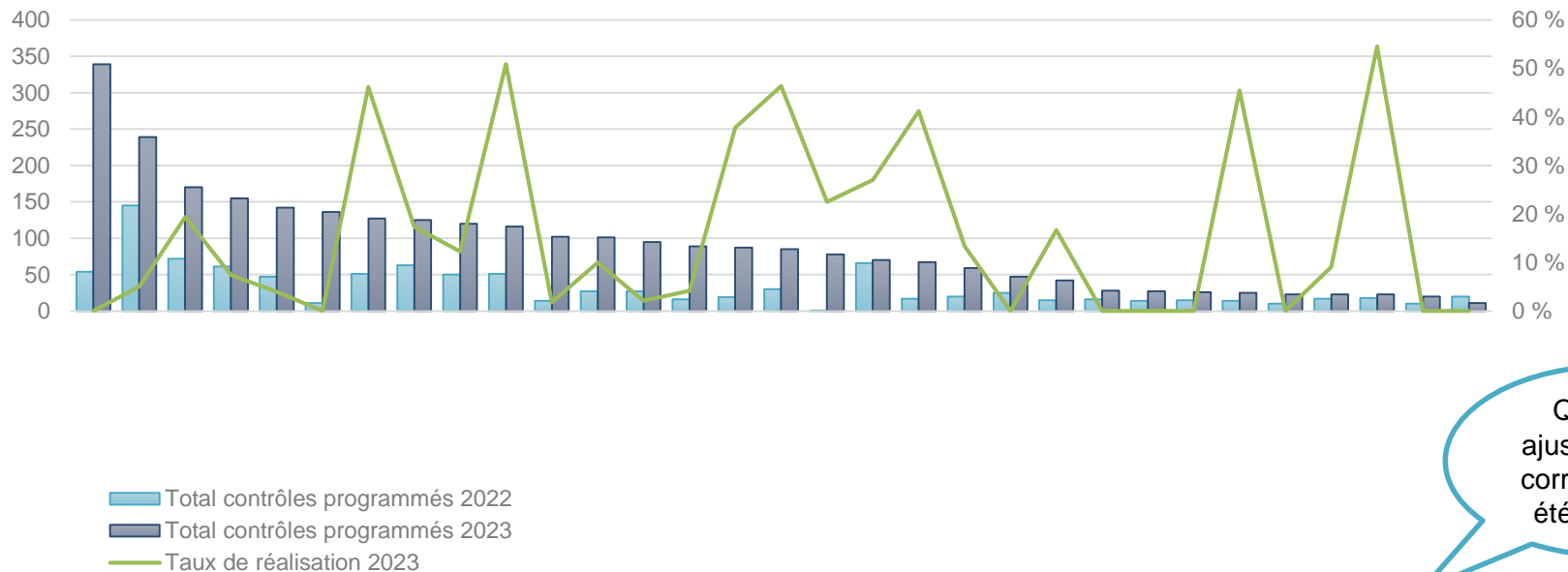
- **35 plans directionnels de contrôle interne (PDCI)** sont attendus : 34 pour les académies, vice-rectorats et service de l'éducation nationale + 1 pour l'administration centrale
 - Près de 86 % (30) des PDCI ont été validés et sont en cours d'exécution
- Extension du périmètre du PNCI 2023 avec désormais 16 thèmes de contrôles obligatoires dont 14 en académies
- Fiches de formalisation des contrôles, compte tenu du calendrier de mise en œuvre, n'ont pas toujours pu être élaborées en concertation mais elles ne sont pas figées
 - => n'hésitez pas à faire remonter ou proposer des améliorations.
- Opportunité de remonter vos propositions via l'enquête transmise la semaine passée



Synthèse des données AGIR

Points d'étape campagne 2023

Taux de réalisation / contrôles programmés



Quelques ajustements et corrections ont été réalisées

✓ Nombre de contrôles programmés au niveau d'un PDCI :

PDCI	Mini	Maxi	Moyenne
2022	10	145	34
2023	20	339	90

Synthèse des données AGIR

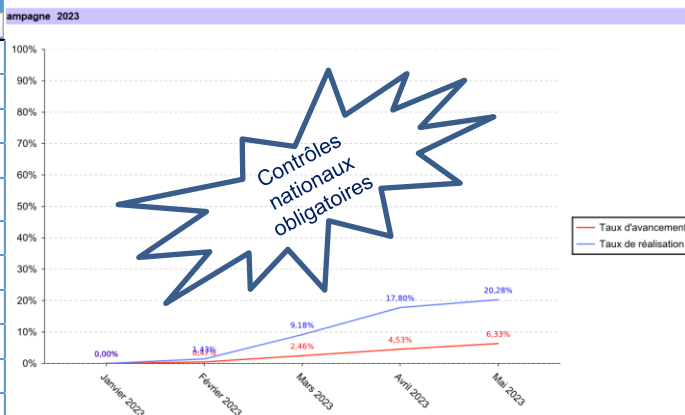
Situation au 28 juin 2023

Chiffres et statistiques



Taux d'avancement global	Taux de réalisation global	Nombre d'actions en cours	Nombre de propositions d'action	Indice de conformité grilles AO et AC
7.94 %	15.54 %	10	69	94.94 %

Thème de contrôle	A réails	En cou	Valid	Tota	Taux de réalisation	Total contrôles programmés	Taux d'avanceme
Chorus_Revue des habilitations Chorus Cœur	0	0	0	0		36	0,00 %
Gestion de personnels -Revue des habilitations aux SIERH	6	1	0	7	0,00 %	170	0,00 %
HT2_Bourses de l'enseignement scolaire - Conformité des dossiers	15	9	13	37	35,14 %	37	35,14 %
HT2_ Commande publique _ Respect des règles juridiques et financières	0	0	0	0		22	0,00 %
HT2_Correctes imputations budgétaires et comptables et qualité de la gestion des engagements juridiques	56	4	12	72	16,67 %	108	11,11 %
HT2_Correcte utilisation de la carte achat niveaux 1 et 1bis	3	0	0	3	0,00 %	66	0,00 %
HT2- Frais de déplacements (missions) - Conformité des dossiers	15	7	30	52	57,69 %	104	28,85 %
T2_Indemnités - Attribution conforme en cas de cumul	112	3	22	137	16,06 %	274	8,03 %
T2 - Indemnités - Correcte attribution de l'ISS des directeurs d'école	114	0	34	148	22,97 %	224	15,18 %
T2_Nouvelle bonification indiciaire Attribution conforme	170	3	9	182	4,95 %	364	2,47 %
T2_Rémunérations Analyse des rejets au retour paye	132	0	8	140	5,71 %	280	2,86 %
T2_Rémunérations Effectivité de la fin de fonction en paye	160	5	47	212	22,17 %	424	11,08 %
T2_Rémunérations - Qualité de contrôle du départ paye	388	16	50	454	11,01 %	681	7,34 %
PNRR-C7.I9-Continuité Pédagogique - SNEE - contrôle du nombre de classes	0	0	0	0		8	0,00 %
PNRR - C8.I9 - Prêts garantis par l'Etat	2	0	0	2	0,00 %	4	0,00 %
Socle CIF - Organisation du contrôle interne financier en académie	2	0	0	2	0,00 %	31	0,00 %
Total	1 175	48	225	1 448	15,5%	2 833	7,94 %

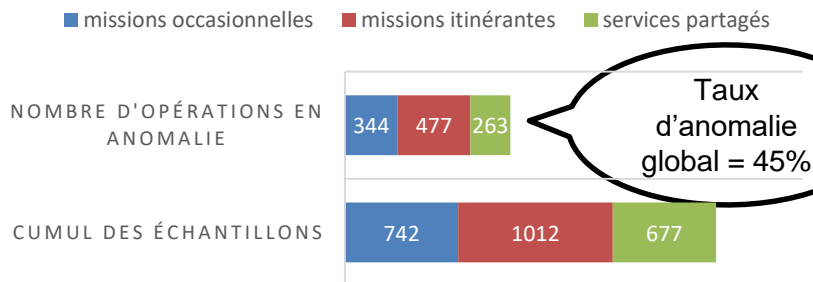


Après une première alerte communiquée lors de la réunion des SGA et SGRA

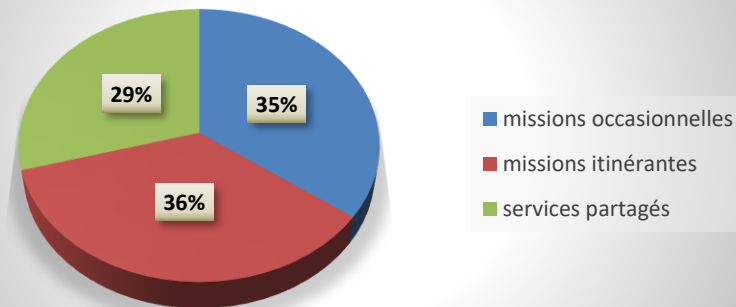
Analyse des contrôles et résultats

Thème relatif aux frais de déplacement

FRAIS DE DÉPLACEMENTS - CONFORMITÉ DES DOSSIERS



Répartition des anomalies



Principaux constats de l'origine des anomalies :

- Ordres de missions créés après la mission. Cas d'organisations spécifiques dans lesquelles les OM sont saisis post déplacements par le SAFD -> retenir le document support de la saisie comme base de contrôle (OM papier, convocation...)
- PJ manquantes
- Mauvais taux de remboursement (repas ou barème)
- Absence de vérification de doublon avec GAIA/IMAGIN

Motif d'anomalies mentionné : «la déclaration d'EF a-t-elle été faite avec moins d'un mois de décalage avec la mission ?»

RAPPEL – cette question a été retirée de la version 2023

Analyse des contrôles et résultats

Thème relatif aux bourses de l'enseignement scolaire

Bourses de l'enseignement scolaire - Conformité des dossiers

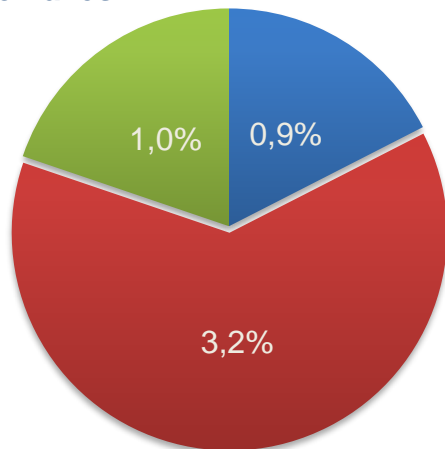
Points de contrôle	Cumul échantillon	Nombre d'opérations en anomalie	% anomalies
Q1 - Les dossiers instruits et validés par les collèges publics	13 038	727	5,6%
Q2 - Les dossiers instruits et validés par les collèges publics = indu	13 038	304	2,3%
Q3 - Bourses des lycées publics et privés et des collèges privés	5 332	93	1,7%
Q4 - Bourses des lycées publics et privés et des collèges privés = indu ?	5 009	56	1,1%

Analyse des contrôles et résultats

Thème relatif au processus Rémunérations

T2_ Rémunérations - Qualité de contrôle du départ paye

% anomalies



- Q1 - Les listes de contrôles, permettant de vérifier la situation des agents et des mouvements, ont-elles été exploitées, les anomalies et leurs causes retracées ?
- Q2 - Les mouvements concernant des éléments de rémunération bloqués depuis plus de trois mois sont-ils justifiés à la date du contrôle ?
- Q3 - Les mouvements manuels saisis sur le mouvement indemnitaire M22 sont-ils réguliers ?

Principaux constats* de l'origine des anomalies

Question 2 :

- Absence de PJ non régularisée ;
- Indemnités bloquées à tort (déjà payée, ISOE bloquée sur CLD) ;
- Mouvements de PEC non clôturés ;
- Mouvements générés / SIERH ;
- Mouvement bloqué en attente CCP non nécessaire ;
- Mouvements obsolètes, intempestifs ;
- Perte d'information sur l'origine du blocage.

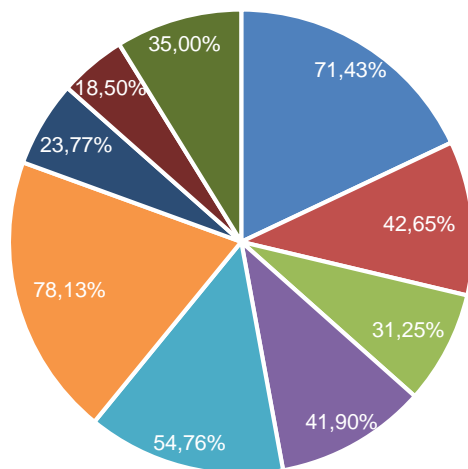
T2_ Rémunérations Effectivité de la fin de fonction en paye

Point de contrôle	Cumul échantillons	Nbre opérations en anomalie	% anomalies
Le mouvement d'arrêt de la rémunération M02 a-t-il été correctement généré pour les agents en position de fin de fonction ?	5 914	97	1,6%

Analyse des contrôles et résultats

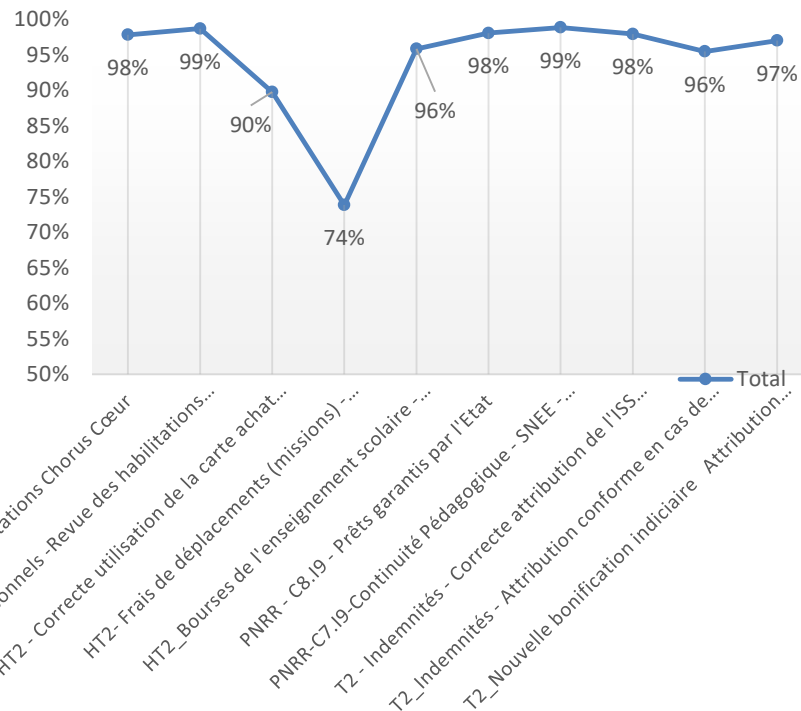
Campagne 2022

Taux de réalisation
Campagne 2022



- Chorus_ Revue des habilitations Chorus Cœur
- Gestion de personnels -Revue des habilitations aux SIERH
- HT2 - Correcte utilisation de la carte achat niveau 1
- HT2- Frais de déplacements (missions) - Conformité des dossiers
- HT2_Bourses de l'enseignement scolaire - Conformité des dossiers
- Socle CIF - Organisation du contrôle interne financier en académie
- T2 - Indemnités - Correcte attribution de l'ISS des directeurs d'école
- T2_Indemnités - Attribution conforme en cas de cumul
- T2_Nouvelle bonification indiciaire Attribution conforme

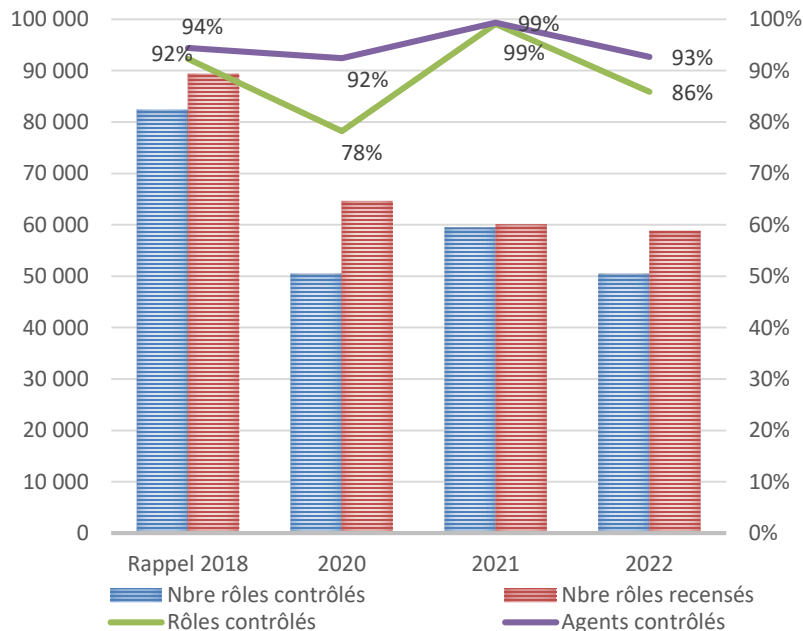
Indice de conformité par thème



Analyse des contrôles et résultats

Thème relatif à la revue des habilitations Chorus (2022)

Focus sur la revue des habilitations en services déconcentrés ⁽¹⁾



Taux moyen de réponses « non » aux questions

Points de contrôle	2022	Rappel 2021	
Les agents disposant d'une habilitation sont-ils effectivement présents dans le service ?	6,2%	6,7%	↑
Le groupe utilisateur Chorus auquel est rattaché l'utilisateur correspond-t-il au service d'affectation de l'agent ?	0,1%	0,0%	↔
Les différentes informations liées à « l'utilisateur » sont-elles exactes ?	0,5%	1,0%	↑
Les rôles rattachés à chaque utilisateur correspondent-ils aux fonctions exercées par les agents et respectent-ils les règles d'incompatibilité ?	12,0%	9,5%	↓
L'organigramme fonctionnel du service est-il à jour des habilitations ?	25%	20%	↓

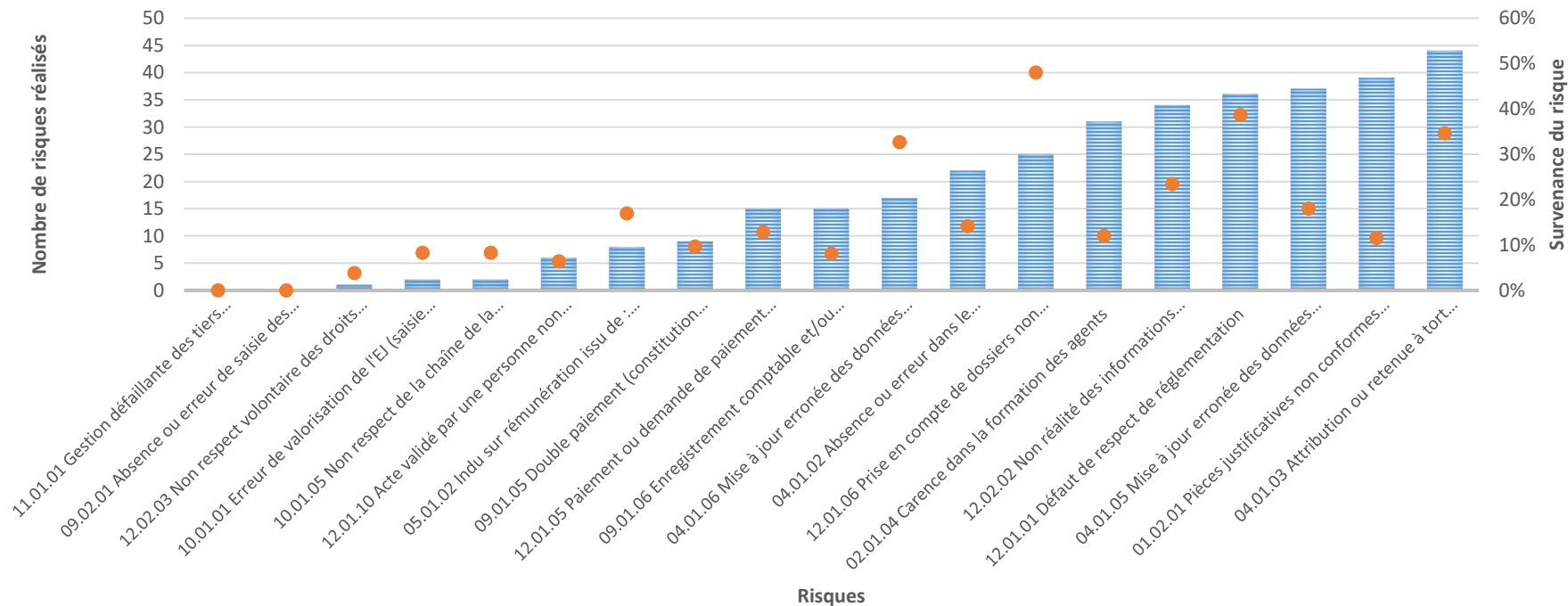
(1) 1 065 agents pour 58 816 rôles

Résultats obtenus des fichiers joints, à noter que les résultats restitués d'AGIR ne renvoient pas cette réalité parce que les données renseignées ne sont pas sur une même base (Nbre lignes = rôles ou nbre d'agents) => appelle une précision dans la fiche de formalisation.

Analyse des contrôles et résultats

Risques

SURVENANCE DU RISQUE



Exemples de contrôles locaux mis en place

→ 6 académies : 10 thèmes de contrôle locaux

Domaine	thème	Type de service (acteur)
Animation du CIF	Suivi de la mise en œuvre des RCIF Formation et sensibilisation au CIF des différents niveaux d'acteurs	Référent CIF / Administrateur local
Frais de jurys des examens et concours	Gestion de l'indemnisation des intervenants (indemnités et frais de déplacements) - AO	Service des examens et concours
Formation et jurys examens et concours	Conformité des dossiers de frais de déplacements	Service des examens et concours Service de la formation
Gestion des éléments de rémunération	Absence de service fait – gestion et suivi	Référent CIF / Administrateur local
Systèmes d'information	Revue d'habilitation AMM (ANAGRAM) ou SI local	Service d'action sociale

Quelques observations

➤ Quelques points d'attention

- Association profil / unité de travail _ un DLADMIN n'a pas lieu d'être affecté à des UT autre que « Administration », une évolution a été demandée pour éviter cet écueil.
- Des contrôles dupliqués / affectés sur des UT qui n'ont pas vocation à les réaliser
- RGPD – une attention particulière doit être portée à ne pas faire apparaître dans les zones commentaires des données à caractère personnel
- Évolutions prochaines des filtres et colonnes de restitutions, pour permettre :
 - une restitution au niveau d'un thème de contrôle pour tous les profils,
 - aux DLADMIN et aux DGADMIN la création de groupes d'UT au sein d'une direction,
 - possibilité d'obtenir des restitutions au niveau des risques spécifiques et des résultats ventilés par question.
- Création d'une fenêtre d'information sur la page d'accueil pour permettre aux administrateurs nationaux de diffuser un ou des messages importants à son réseau
- Nouveau module de e.formation mieux adapté à nos publics est en cours de production.

Points d'attention

- **Fort besoin d'accompagnement auquel le DCISIF est attentif** → Une démarche en cours d'appropriation ;
- **Une augmentation du nombre de contrôles par rapport à 2022 et une diversité des choix académiques** : des organisations internes très différentes avec des contrôles plus ou moins répartis entre les acteurs, dans une logique d'association plus ou moins progressive des services en charge des contrôles de supervision ;
- Des organisations internes (positionnement de la responsabilisation des acteurs en charge des contrôles de supervision) très variables ;
- Une prise en main facilitée lorsque l'animation du CIF repose sur des référents dédiés dans la mesure où la mise en œuvre du PDCI nécessite une implication constante.

Points positifs

- Le pilotage local comme national, comme le suivi sont facilités pour tous les niveaux d'acteurs grâce aux tableaux de bord (Traçabilité des contrôles de supervision, qualité des contrôles, résultats) ;
- Niveau d'appropriation inégal mais les DLADMIN qui se sont exprimés étaient positifs dans la mesure où cet outil les a aidés à donner une nouvelle impulsion au CIF ;
- La formalisation des contrôles de façon homogène et qui permet de les valoriser davantage.

Axe d'amélioration

- Les directions métiers n'ont pas encore pu apprécier les résultats

Cour des comptes _ Évaluation du contrôle interne (ECI)

Principales conclusions au sein des MENJ, MESR, MSJOP

Conditions

- Évolution des modalités d'évaluation par la Cour des comptes : passage de la NEC (examen des modalités de gouvernance, de mise en œuvre du CIF et de l'audit interne) → évaluation interministérielle de l'efficacité du CI d'un processus en particulier ; en l'occurrence « **Achats et autres prestations externes de l'État** ».
- Processus achat marqué par une déconcentration importante => vérifications menées dans la RA Grand-Est et académie de Reims

POINTS FORTS

- Pilotage et professionnalisation de l'achat public / MDA = répond aux objectifs de performance de l'achat public (conditions économiques, DD, développement social) ;
- Un processus bien documenté, notamment le RCI relatif à la commande publique rénové dont le contenu apparaît satisfaisant ;
- Bonnes pratiques : animation du réseau et formations de la MDA, communication entre SP et CSP, OFN et revues d'habilitations, organisation financière décrite dans les conventions de service.

AXES D'AMÉLIORATION – POINTS DE VIGILANCE

- Faiblesses organisationnelles et de positionnement au niveau de la structuration des SRA (répartitions multisites) => accompagnement des SD pour renforcer l'échelon régional ;
- Modes opératoires portant sur les contrôles clés insuffisamment formalisés => faiblesse dans le recensement et le suivi des principales anomalies, et ainsi le besoin de formation des nouveaux agents ;
- Des contrôles contemporains à renforcer : effectivité du rôle d'approvisionneur et cibler les contrôles en s'adaptant aux enjeux et/ou risques spécifiques de l'entité ;
- Des contrôles *a posteriori* insuffisamment formalisés.

Cour des comptes _ Évaluation du contrôle interne Principales conclusions au sein des MENJ, MESR, MSJOP

Recommandations ECI

- N°1 - Formaliser davantage les modes opératoires (« fiches métiers ») à destination des gestionnaires Chorus portant sur les contrôles systématiques à mener lors des étapes clés de la chaîne de la dépense
- N°3 - Renforcer les contrôles contemporains de 1^{er} niveau (contrôles hiérarchiques) sur certaines catégories d'achats présentant un enjeu ou un risque spécifique identifié.
- N°4 - Étendre et formaliser davantage les contrôles a posteriori en mettant en place un plan national de contrôle et en poursuivant le déploiement d'AGIR en académie.

2. Orientations du CIF 2023

Axes d'orientation du CIF 2023

Contexte

Les orientations interministérielles du contrôle interne financier s'inscrivent durablement dans le contexte de la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics entrée en vigueur le **1^{er} janvier 2023**.

Objectifs

L'analyse renouvelée du panorama du déploiement des dispositifs de CIF proposée à chaque ministère vise à :

- Prioriser les actions à mettre en œuvre,
- Renforcer les dispositifs ministériels de contrôle interne financier de manière continue.

Au sein de nos ministères, l'option retenue vise cette année encore :

- A réaliser l'auto-évaluation sur un très large périmètre (SD et ADCE) afin de fournir un diagnostic complet et donc relativement fiable
- A évaluer les résultats, établir des constats et cibler en conséquence des actions prioritaires

➔ **L'auto-évaluation est pérennisée (reconduction dans les années à venir).**

Note d'orientations du CIF État pour 2023

Plan de travail

Dans la note d'orientation du CIF État pour 2023, la direction du budget (DB) et la direction générale des finances publiques (DGFIP) sollicitent les ministères pour dresser un panorama du déploiement du contrôle interne financier sous 3 axes :

- ✓ L'auto-évaluation des composantes du contrôle interne financier (CIF) ;
- ✓ Le recensement du circuit de paiement des décisions de justice ; Les procédures de paiement des décisions de justice sont porteuses de risques d'inexécution ou d'exécution tardive des décisions et, en conséquence, de paiements supplémentaires (condamnations à des astreintes ou intérêts moratoires).
- ✓ L'accompagnement des services déconcentrés dans le développement du CIF.

Mise en œuvre

La direction des affaires financières, les services de l'administration centrale (RPROG) ainsi que toutes les académies sont invités à répondre aux thématiques les concernant selon différentes modalités :

- Le fichier d'auto-évaluation des composantes du CIF (SD et ADCE) à retourner pour le **30 juin** ;
- Le questionnaire en ligne visant à connaître le circuit de paiement des décisions de justice en services déconcentrés est à retourner pour le **15 septembre** ;
- Le questionnaire en ligne visant à poursuivre et à améliorer l'accompagnement des services déconcentrés dans le développement du CIF à retourner pour le **15 septembre**.

3. Actualités 2023

Référentiel de contrôle interne financier (RCIF) relatif à certains processus à la charge des DRAJES

DJEPVA

Contexte

Les spécificités du **programme 163 « Jeunesse et vie associative »** :

- Intégration récente du périmètre jeunesse au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,
- Organisation reposant essentiellement sur les niveaux de régions académiques et départementaux,
- Déploiement de dispositifs récents et complexes (avec de nombreux impondérables et des situations d'urgence) : service national universel, relance du Plan mercredi,
- Incertitude sur le financement de certains dispositifs qui engendre des mises à disposition tardives de crédits.

Constats

Ces particularités sont génératrices de **risques spécifiques portant sur les processus financiers** tant au niveau de la programmation budgétaire que de l'exécution avec notamment :

- La consommation tardive des crédits,
- Des difficultés d'organisation et de gestion sont régulièrement signalées,
- Des irrégularités en matière d'exécution budgétaire et comptable des dépenses et de la commande publique, dans certains territoires, (exemples : temporalité et formalisation de l'engagement de la dépense, justification de la qualité d'ordonnateur, respect du droit du fournisseur au paiement des prestations réalisées).

Référentiel de contrôle interne financier (RCIF) relatif à certains processus à la charge des DRAJES

Objectifs

Mener des actions visant à accompagner les DRAJES vers une meilleure appropriation du processus dépense et des règles relatives à la commande publique en fiabilisant et en sécurisant le dispositif en matière

- De lisibilité de l'articulation des rôles entre les DRAJES et SDJES,
- D'évaluation et de suivi budgétaire,
- De respect de la chaîne de la dépense et des règles de l'achat public.

Périmètre

- Élaboration de référentiels de contrôle interne d'une part sur les dispositifs de subvention : Plan mercredi / PEDT et « colos apprenantes », d'autre part sur le dispositif du service national universel (SNU)

Organisation

Les acteurs : Pour l'administration centrale DJEPVA, Mission des achats,

Pour les services déconcentrés : DRAJES, SDJES, DAF académiques, Services régionaux des achats.

Groupes de travail : 7 ateliers conduits entre mars et juin

- 4 sur le processus de « Versement des subventions dans le cadre des mesures de renforcement de la continuité éducative (Plan mercredi et PEDT), et du dispositif "Colos apprenantes » ,
- 3 sur le processus de gestion financière du service national universel (SNU).

Référentiel de contrôle interne financier (RCIF) relatif aux subventions pour charge d'investissement (SCI)

Contexte

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la subvention pour charges d'investissement (**SCI, titre 5, catégorie 53**) est le vecteur de l'investissement des opérateurs de l'Etat (universités et autres établissements publics d'enseignement ou de recherche). Une partie des subventions jusqu'alors imputées sur le titre 3 (subventions pour charges de service public - SCSP) ou le titre 7, relève désormais de SCI.

Risques identifiés

Le risque d'erreur porte principalement sur le choix du titre, en budgétisation et en exécution. Les dépenses éligibles au titre 5 couvrent les investissements lourds et longs de l'opérateur (immobilisations), en matière d'**immobilier** notamment.

■ Elles sont à distinguer de celles qui relèvent :

- du titre 3, catégorie 32 (subventions pour charges de service public),
- du titre 6 (dépenses d'intervention),
- du titre 7, catégorie 72 (dotations en fonds propres, pour le premier équipement).

■ Elles ont une incidence sur les travaux de fin de gestion (EHB, charges, provisions), les AE étant différents de CP.

Organisation

Les acteurs de l'administration centrale : DAF B (mission ESR), DGESIP, DGRI, les services du CBCM

Les groupes de travail : 4 ateliers conduits entre novembre 2022 et juin 2023

Autres actions

- Travaux sur l'analyse des flux de gestion de la dépense en vue d'actualiser et compléter le référentiel des flux dérogatoires, mis à disposition, et de sécuriser le service fait présumé ;
- Actions régulières avec le bureau DAF C3 (exemple table de concordance entre listes de contrôle et requêtes RenoiRH) et la DNE s'agissant des requêtes) ;
- Participation à l'élaboration d'un nouvel outil destiné aux EPLE qui vise à prendre le relais d'ODICé et accompagner davantage les EPLE dans la mise en place d'un dispositif de CI jusqu'à l'élaboration d'un plan d'action.

PAM CIF 2024 – 2026

Élaboration du document

Préparation du PAM 2024-2026 engagée

Les principales sources documentaires mobilisées

- Le rapport d'évaluation du contrôle interne de la Cour des comptes
- Les rapports d'audit interne
- Le rapport annuel du CBCM

Les personnes et/ou services consultés

- Monsieur le CBCM
- Échanges avec des acteurs académiques (exemple - retour d'enquête Interview)
- Échanges avec des acteurs de l'administration centrale (bilatérales en cours avec chaque direction d'administration centrale)

Les bilans

- Résultats AGIR
- Bilan du PAM CIF 2021-2023

Les instances

- Propositions en COSUI
- Orientations validées en COPIL CIF



Merci pour votre attention

Direction des Affaires Financières Département du contrôle interne et des systèmes d'information financière (DCISIF)

Contacts

geraldine.lombard@education.gouv.fr

Cheffe de département à compter du 1^{er} juillet 2023

Cecile.Clement@education.gouv.fr

Adjointe au chef du département

Regine.Candor@education.gouv.fr

Catherine.Demez@education.gouv.fr

Cheffes de projet CIF

pilotage.cif@education.gouv.fr

<https://www.pleiade.education.fr/StructuresMetiers/GBFC/000020/000005/Pages/2.aspx>